



Manager de centre-villes

Direction de la compétitivité et de l'emploi

Mission principale :

Rattaché à la Direction de la compétitivité et de l'emploi, le service « Développement commercial » accompagne le développement et la création d'un commerce dynamique et attractif pour Orléans Métropole (plus de 3000 commerces) et ses 22 communes.

L'action du service « Développement commercial » vise à favoriser l'implantation de nouvelles activités commerciales et l'installation de nouvelles enseignes attractives, à contribuer à un développement équilibré du tissu commercial et à soutenir le développement des commerces existants.

Activités :

Sous la responsabilité du responsable du service Développement commercial, vous réalisez les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration de la stratégie de développement de l'offre commerciale du centre-ville d'Orléans, 1er pôle commercial de la métropole ainsi que des centres-villes et centres-bourgs des communes membres,
- Mettre en place une stratégie d'attractivité pour attirer les enseignes et développer des actions de prospection et de négociation pour favoriser leur implantation,
- Piloter des actions visant au maintien et au développement du commerce de proximité dans les centres-villes, les quartiers et les centres-bourgs du territoire,
- Impulser et/ou accompagner les initiatives et partenariats les plus mobilisateurs pour l'animation et le développement du commerce local,
- Elaborer des dossiers et des actions de valorisation de la métropole et de son tissu commercial pour attirer des enseignes attractives et des investisseurs, suivre leur implantation,
- Engager les commerçants dans une démarche de qualité de services et d'adaptation au regard des évolutions des modes de consommation (ex : outils numériques),
- Mettre en place des outils de veille foncière et de connaissance du commerce du territoire,
- Assurer une fonction d'expertise et de conseil pour la dynamisation commerciale de la collectivité,
- Travailler en transversalité avec les autres services de la métropole, des villes et les partenaires institutionnels et économiques sur les projets et actions.

Compétences requises :

Savoirs :

- Maîtrise de la gestion de projet et du reporting
- Maîtrise informatique (word, excel, powerpoint).

Savoirs-faire:

- Aisance relationnelle et capacités d'animation de groupes de travail
- Aisance rédactionnelle et esprit de synthèse

Savoirs-être :

- Tempérament de développeur commercial affirmé
- Etre force de proposition, curieux, pragmatique
- Capacité d'adaptation et d'écoute, polyvalence et sens de l'organisation

De niveau Bac + 4/5, vous disposez d'une formation dans le champ du développement local et du commerce.

Vous avez acquis une expérience réussie (5 à 7 ans impérativement) comme manager de centre-ville, gestionnaire de centres commerciaux ou développeur d'enseignes commerciales. Vous possédez si possible une bonne connaissance du tissu commercial local

Caractéristiques :

Lieu de travail :

Horaires : Grande disponibilité : horaires flexibles avec réunions en soirée et travail le week-end en fonction des temps forts de l'animation commerciale

- Grande disponibilité : horaires flexibles avec réunions en soirée et travail le week-end en fonction des temps forts de l'animation commerciale
 - Permis « B » requis
 - Lieu de travail : Mairie d'Orléans, place de l'Etape
 - Horaires : temps complet
- Poste à pourvoir dès que possible

Renseignements auprès de : Angélique LEPEINTRE -

Clôture des inscriptions : 06/03/2018

Obligatoirement en ligne, via le site www.orleans-metropole.fr